

C.C.A.S DE
SAINT PIERRE
EN
FAUCIGNY
(Haute-Savoie)

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de Conseillers :

en exercice 9
présents 7
votants 7

l'an deux mille vingt quatre
le vingt-huit mars à dix-sept heures
le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAINT-PIERRE-
EN-FAUCIGNY (74)
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances
sous la présidence de M. Eddi ETIENNE, vice-président.

Date de convocation : 13 mars 2024

OBJET :

Budget Primitif 2024

PRESENTS : M. ETIENNE, Mmes ESPINASSE, PAGET, RANGHIERO, VAUDEY, MICHEL,
BURNIER

ABSENTS REPRESENTES : /

ABSENTS : M. GAILLARD, Mme BOCHATAY

Monsieur le Vice-Président fait la lecture du dossier financier concernant le
Budget Primitif 2024 du C.C.A.S.

Suite au Débat d'Orientation Budgétaire qui a eu lieu le 05 mars 2024,
Après discussion, le Conseil d'Administration :

Approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2024 du C.C.A.S. qui s'équilibre tant en
recettes qu'en dépenses à 23 137.98 € en section de fonctionnement après
reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023 (section d'investissement : 0).

**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.**



**Le Vice-Président du C.C.A.S.
Eddi ETIENNE**

